

L'arche de Noé : une gageure administrative



En 2019 après Jésus Christ, Dieu très contrarié d'observer l'évolution de ce qu'il avait créé, appelle Noé et lui dit : « *les hommes sont de plus en plus mauvais et la terre est très polluée. Construis vite une grande arche, rassemble un couple de chaque espèce animale et ta famille. Dans six mois, je ferai pleuvoir durant 40 jours et 40 nuits et tout sera détruit !* »

Six mois plus tard, Dieu va voir Noé et ne découvre qu'une ébauche de construction navale et un chantier à l'arrêt.

« *Mais, tu n'as pratiquement rien fait, Noé ?* »

« *Pardonne-moi mon Dieu tout puissant, j'ai dépensé beaucoup d'argent et d'énergie, j'ai fait tout mon possible, mais depuis le début du 21ème siècle, les temps ont bien changé, tu sais.* »

J'ai essayé de bâtir l'arche, mais il m'a fallu déposer un permis de construire. J'ai ensuite eu des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie et avec les normes de sécurité en cas d'avaries.

Les voisins ont immédiatement créé une association parce que la construction de l'échafaudage et les grues sur le chantier modifiaient la vue. Ils m'ont imposé le recours au médiateur pour trouver un accord sur l'indemnité qu'ils me réclamaient.

Les services de l'urbanisme m'ont obligé à prendre un bureau d'étude. J'ai dû prouver ma capacité financière pour porter le projet et il m'a été imposé la construction de blocs sanitaires. En prime, le chantier à quelques mètres près, se trouvant dans le périmètre de protection de notre église, l'ABF exige un exemplaire de toutes les études (qu'il ne lira jamais).

La DEB m'a contraint de déposer un copieux mémoire pour étudier la faisabilité d'emprunter un cours d'eau domanial pour transporter l'arche jusqu'à la mer. J'ai eu beau leur expliquer que c'est la mer qui allait monter jusqu'à l'arche, ma sincérité a beaucoup desservi le dossier. Il s'est soldé par un arrêté préfectoral de rejet d'instruction. Le CODERST n'a rien écouté de mes explications pourtant loyales. J'ai dû saisir le Tribunal administratif.

L'exploitation des bois résineux a été bloquée car la coupe dérogeait très légèrement au plan de gestion agréé par le CNPF. Pendant ce temps, FNE s'est invitée au dossier au motif que je coupais des arbres... poumon de la planète.

Le Ministère de l'écologie m'a imposé une étude d'impact avec enquête publique car il me reprochait de détruire des habitats d'intérêt communautaire et de déplacer des espèces menacées d'extinction; j'ai exposé que le projet consistait précisément à sauver toutes les espèces... mais le service instructeur ne m'a pas cru.

A peine avais-je commencé à rassembler des couples d'animaux que la SPA, WWF et la LPO me sont tombés sur le dos pour m'accuser sans preuves d'actes de cruauté envers des animaux sauvages, mise en captivité et maltraitance animale.

La DEB, en terminant la lecture du mémoire au bout de 4 mois, m'a demandé des précisions sur le fameux déluge évoqué.

Est-il conforme au Code de l'environnement et à la LEMA 2006 ? Aucun Cerfa ne convient, ni aucune rubrique de la nomenclature ne peut être invoquée. Un bel imbroglio. J'ai fini par déposer une demande d'examen au cas par cas à la DREAL dont je n'ai évidemment pas encore le résultat.

J'ai dû ensuite répondre à l'inspecteur du travail qui instruisait une plainte au sujet de main d'œuvre délocalisée. J'ai donc embauché mes trois fils, ce qui tomba sous le coup des emplois fictifs. Syndicats et journalistes prirent le relais. L'affaire fit les choux gras de la presse !

Enfin, après avoir prouvé ma capacité financière, Bercy prit des mesures conservatoires en bloquant tout l'argent que tu m'avais confié pour le chantier, me soupçonnant d'organiser une énorme évasion fiscale.

« Pardonne moi, mon Dieu tout puissant, j'ai craqué et suis au bout du rouleau. Je suis mortifié d'avoir abandonné et de ne pas avoir honoré ta confiance ».

Après l'exposé de Noé, les gros nuages se dissipèrent immédiatement. Après un arc-en-ciel, un très beau soleil apparut.

*« Toi aussi mon Dieu, tu renonces à tout détruire ?
Inutile, répond Dieu, l'administration s'en charge ».*